

Tarbes, le 28 novembre 2013

LE SMTD 65 répond aux élus d'opposition de la commune de Bordères sur Echez

Dans un communiqué de presse paru le 23 novembre, les élus de l'opposition municipale de Bordères sur Echez, Michèle Fréchou, Paulette Carassus, Jean-Bernard Gaillanou et David Louret, prennent ouvertement position contre le projet de l'UTV 65 : l'usine de méthanisation qui doit être implantée sur la zone de l'Ecoparc.

A l'évidence, ce projet se retrouve ainsi propulsé au cœur du débat pour les prochaines élections municipales de Bordères. Bien évidemment, on ne saurait reprocher à des élus d'exprimer leur position par rapport à un projet qui suscite des inquiétudes parmi la population de leur commune. Par ailleurs, le SMTD 65 n'a pas à s'immiscer dans une quelconque campagne électorale. Pour autant, ce communiqué amène quelques mises au point.

Ces élus ont fait le voyage jusqu'à l'usine de méthanisation de Montpellier pour se rendre compte de la situation sur place. Ils ont recueilli les doléances des riverains et ont constaté, déclarent-ils, la présence persistante de mauvaises odeurs. Bien entendu, on ne saurait remettre en cause leur parole. Cependant, des techniciens et un élu du SMTD 65, avaient également fait le voyage à Montpellier le 1^{er} octobre dernier. Certes, ils n'avaient pas rencontré les riverains, mais ils n'avaient perçu aucune nuisance olfactive aux environs immédiats de l'usine. Alors, qui faut-il croire ?

Pour notre part, nous n'avons jamais caché qu'il y avait eu des problèmes à l'usine de Montpellier et qu'il en reste encore sur lesquels la Communauté d'Agglomération continue à réaliser des améliorations. Nous les avons même exposés longuement et en avons expliqué les causes, au cours des différentes réunions d'information que nous avons organisées, avec les élus et avec la population de Bordères. Nous avons également présenté l'ensemble des dispositifs techniques qui seront mis en place à l'usine de Bordères pour préserver la qualité de vie des riverains. Par ailleurs, ces problèmes sont largement traités dans les fiches d'information que nous avons mises en ligne sur notre site Internet (www.smtd65.fr).

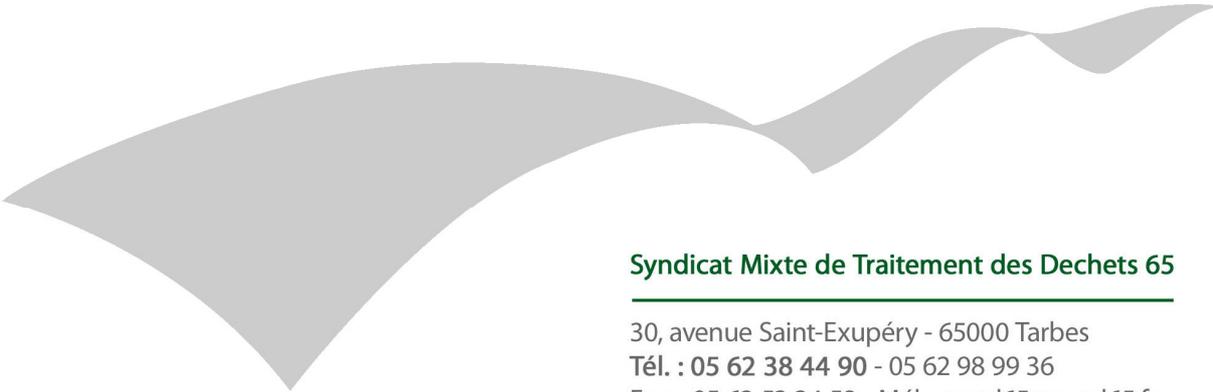
Les élus de l'opposition municipale de Bordères en étaient parfaitement informés, puisque certains ont participé à ces réunions d'information. Apparemment, ils n'ont pas été convaincus par nos arguments. C'est leur droit. Mais nous ne pouvons pas les laisser dire publiquement que les unités de traitement de Bordères et de Montpellier sont « *identiques* ». Avancer un tel argument, c'est comme si l'on voulait comparer une 2 cv et une Mercédès. Certes, ce sont deux voitures qui présentent bien quelques points communs. Elles permettent de se déplacer d'un point à un autre. Elles ont chacune quatre roues, un volant, un moteur à explosion. Mais là s'arrête la comparaison. Ces deux voitures n'offrent ni les mêmes performances, ni le même confort. Bien entendu, elles ne coûtent pas le même prix !

Le cout de l'UTV 65 sera de 47 millions d'euros. Rapporté à la tonne traitée sur une durée d'exploitation de 20 ans, cela représente un cout de 33,5 € la tonne. Pour Montpellier, ce coût était au départ de 16,5 € la tonne. Après les investissements mis en place pour résoudre les problèmes qui s'étaient posés, il s'élève à 22,5 € la tonne. Ce sont tous les moyens techniques prévus pour traiter les problèmes d'odeurs de l'UTV 65 qui expliquent ces différences de coûts et qui font que cette unité de traitement ne peut être comparée à celle de Montpellier.

Quand les élus de l'opposition municipale de Bordères écrivent que « *l'intérêt général c'est aussi préserver un cadre de vie aux Borderais et aux citoyens des villages voisins* », nous sommes tout à fait d'accord avec eux. D'ailleurs, tous les élus, quel que soit leur bord, en sont forcément persuadés. Mais ceux du SMTD 65 ne se contentent pas d'enfoncer des portes ouvertes ou de proclamer de belles déclarations d'intention. Ils prennent aussi des décisions qui prouvent que, pour eux aussi, l'intérêt général doit également prendre en compte la qualité de vie des riverains. En l'occurrence, ils n'ont pas lésiné sur les moyens et ont fait le choix d'engager tous les investissements nécessaires pour préserver ce cadre de vie !

**Le Président du
SMTD65**

Guy POEYDOMENGE



Syndicat Mixte de Traitement des Dechets 65

30, avenue Saint-Exupéry - 65000 Tarbes

Tél. : 05 62 38 44 90 - 05 62 98 99 36

Fax. : 05 62 53 34 58 - Mél. : smt65@smt65.fr